

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17812**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Céramiste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association Alda (Association languedocienne pour le développement de l'apprentissage) Organisme gestionnaire du CFA des métiers des arts céramiques	Directeur CFA Métiers des arts céramiques

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

224 Matériaux de construction, verre, céramique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le céramiste peut occuper des postes polyvalents dans les ateliers de céramique du tournage et de la décoration jusqu'à chef d'atelier.

Il peut assurer les actions suivantes :

- .Création et reprise d'ateliers de céramique
- .Création, reprise et animation d'ateliers de céramique (formation)
- .Utilisation de la céramique dans d'autres secteurs d'activité.
- .Eventuellement : postes polyvalents/chef d'atelier dans de plus gros ateliers de céramique

Les capacités attestées :

Maîtrise du tournage et des autres procédés de façonnage (moulage, modelage ...)

.Maîtrise des techniques d'émaillage et de décoration et recherche d'émaux.

.Maîtrise des finitions : tournassage, ansage, pose de becs, de pieds ...

.Maîtrise des techniques de séchage, d'enfournement, de cuisson et de défournement.

.Création/gestion d'une entreprise individuelle, d'une TPE ou d'une Association

.Recherche et conception d'une ligne de production cohérente

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Poterie, Céramique d'art

Potier, Céramiste

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1201 : Réalisation d'objets décoratifs et utilitaires en céramique et matériaux de synthèse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se décompose en 3 modules auxquels viennent s'ajouter un rapport d'entreprise :

U1 - Façonnage

U2 - Décoration

U3 - Création d'une ligne et gestion d'atelier

U4 -Rapport entreprise

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury professionnel de 5 membres (employeurs et salariés)dont 3 extérieurs à l'Organisme de formation
En contrat d'apprentissage	X	Jury professionnel de 5 membres (employeurs et salariés)dont 3 extérieurs à l'Organisme de formation
Après un parcours de formation continue	X	Jury professionnel de 5 membres (employeurs et salariés)dont 3 extérieurs à l'Organisme de formation
En contrat de professionnalisation	X	Jury professionnel de 5 membres (employeurs et salariés)dont 3 extérieurs à l'Organisme de formation
Par candidature individuelle	X	Jury professionnel de 5 membres (employeurs et salariés)dont 3 extérieurs à l'Organisme de formation
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Jury professionnel de 5 membres (employeurs et salariés)dont 3 extérieurs à l'Organisme de formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Céramiste" avec effet au 24 janvier 2013, jusqu'au 29 novembre 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 5 ans, au niveau IV, avec effet au 24 janvier 2008 jusqu'au 24 janvier 2013.

Pour plus d'informations

Statistiques :

La formation Céramiste accueille 13 à 15 stagiaires de la formation professionnelle par an, représentant une moyenne de 12 titulaires de la certification chaque année.

La formation Céramiste peut également être suivie par la voie de l'apprentissage (3 ans). Les premiers apprentis concernés passeront l'examen en 2012.

Autres sources d'information :

Enquête Alda (1994)- Enquête collectif National des Céramistes (2004) - Travaux Chambre syndicale sur la formation. Collaboration étroite avec les représentants de la profession depuis 1996. Organisme Gestionnaire du Cfa des Métiers des Arts Céramiques <http://www.arts-ceramiques.com>

Lieu(x) de certification :

Association Alda (Association languedocienne pour le développement de l'apprentissage) Organisme gestionnaire du CFA des métiers des arts céramiques : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Gard (30) [Saint Quentin la Poterie]

CFA des Métiers des Arts Céramiques - 30700 Saint Quentin la Poterie

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CFA des Métiers des Arts Céramiques - 30700 Saint Quentin la Poterie

Historique de la certification :

Technicien Polyvalent Céramique de 1996 à 2008

Céramiste depuis 2008

Certification précédente : Céramiste